

 <p><b>SAINT STANISLAS</b> NANTES 1829</p>	<h2>Règlement Concours dessin de masque Erasmus days 2020</h2>	
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

- **A l'aide d'un modèle (feuille A4 à disposition), réalisez en couleurs un masque "anti-virus" du citoyen européen. Un masque qui représenterait le mieux les valeurs de l'Union Européenne et sa devise " Unis dans la diversité".**

*« L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes. »* (Extrait du Traité sur l'Union Européenne)

- Les techniques acceptées sont le coloriage au crayon, la peinture, le pastel, l'aquarelle, et le collage. Le dessin doit être réalisé à la main et non à l'ordinateur. Le plagiat n'est pas autorisé.
- Le concours est ouvert aux élèves des classes de sixièmes.
- Il est individuel, une seule production par personne.
- Chaque production doit comporter le nom prénom classe.
- A rendre avant le lundi 12 octobre 12h00, boîte de réception au CDI.
- Le jury sera constitué de Frédérique Mouray, Nathalie Juvin, Laetitia Dixneuf, un membre de la direction, un membre du Pôle International, un professeur participant au programme Erasmus, un personnel Ogec participant Erasmus et un membre du service communication.
- Le jury annoncera la distinction aux dix productions choisies le jeudi 15 octobre à 13h30 sur le perron central.
- Les dix personnes recevront un lot chacun.